



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 15.11.2023

Visible par le public jusqu'au: 15.11.2026

Numéro de publication: AB02-0000014512

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Cargill International SA

Organisation concernée:

Cargill International SA
CHE-105.550.610
Esplanade de Pont-Rouge 4
1212 Grand-Lancy

Type d'autorisation:

Permis de service de piquet (travail du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 23-005055

N° d'établissement: 66105269

Pan d'entreprise: Intervention / support d'aide lorsqu'un navire affrété par Cargill rencontre un problème douanier-administratif à l'étranger

Personnel: 18 H

Validité: 01.01.2024 – 31.12.2026

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: GE

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).